

LA CGT, CONFIRMÉE PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE AU SEIN DE NOS COLLECTIVITÉS SUITE AUX ÉLECTIONS DU 6 DÉCEMBRE 2018

MERCI AUX 1082 ÉLECTRICES – ÉLECTEURS QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE !

Avec 31,04 % des voix obtenus tous scrutins confondus, le syndicat CGT des Territoriaux du Mans confirme qu'il demeure la première organisation syndicale de nos trois collectivités Ville – Le Mans Métropole et CCAS. L'écart est de 5,90 % avec la FSU, de 6,28 % avec FO, de 21,60 % avec l'UNSA et enfin de 23,01 % avec la CFDT.

Le syndicat Cgt remercie les agents territoriaux qui lui ont fait de nouveau confiance lors de ce scrutin et les assure de sa volonté de faire entendre le message qu'ils ont fait passer par leur vote. Nous poursuivrons dans les différentes instances paritaires notre force de répondre aux attentes de tous les agents quelque soient leur catégorie professionnelle.

De nouveau, le fait marquant de ce scrutin est la baisse de participation (-4,94%) par rapport à 2014. Si on compare entre les élections de 2008 et la dernière, cette abstention représente au total 16,48 %. Il s'agit d'un signal alarmant qui peut s'expliquer par la crise sociale que nous traversons ou le dénigrement systématique dont font l'objet les organisations syndicales par le pouvoir politique. Ne vous y tromper pas, les organisations syndicales restent les seules forces qui sont là pour les salariés.

Cette abstention a, de toute évidence, eu un impact fort sur le niveau de vote Cgt notamment dans les agents de catégorie C, ce qui représente sur l'ensemble des scrutins une participation de -19,32 % par rapport à 2014. Notre syndicat regarde cette désertion avec lucidité et est déterminée à en faire l'analyse, à tirer les enseignements nécessaires pour les agents. Notre syndicalisme doit gagner en efficacité, en proximité dans les services afin de faire aboutir les revendications de tous les personnels toutes catégories confondues.

Malgré la mise en place du vote électronique, le taux de participation n'a pas progressé. Seulement 26,38 % des agents ont utilisé ce mode de vote. Pour la Cgt, au-delà du coût de gestion, le mode de scrutin reste bien les bureaux de vote physique. Le vote électronique ne peut être qu'un outil complémentaire.

A partir de ces résultats et du travail réalisé depuis le dernier mandat, le syndicat va poursuivre durant ce prochain mandat avec les agents dans tous les services en faveur du pouvoir d'achat, de l'emploi, de l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail, de l'emploi statutaire.

Partout et à tous les niveaux, la Cgt, avec ses différents représentant(e)s du personnel continuera d'être une force majeure et de propositions au service des agents.

Les résultats nationaux confirment également la première place de la Cgt au champ territorial.

Une force, la CGT reste bien le premier syndicat de la Fonction Publique !!!